

Analyste de plans de construction

Garantie de construction résidentielle (GCR) a pour mandat d'administrer le Plan de garantie des bâtiments résidentiels neufs pour l'ensemble du territoire québécois. Sa mission est de protéger les intérêts des acheteurs de maisons et de copropriétés neuves, de réduire les cas de réclamations en misant sur l'amélioration de la qualité des bâtiments et d'assurer une saine gestion des risques associés aux couvertures offertes.

Raison d'être de l'emploi

Sous la supervision immédiate du Vice-président Service aux entrepreneurs, la personne titulaire de ce poste jouera un rôle important dans l'analyse des plans et des dossiers techniques relatifs au service aux entrepreneurs. En collaboration avec une équipe de professionnels, la personne aura entre autres la responsabilité de faire une analyse des plans reçus dans une optique de gestion des risques.

Responsabilités principales

- Procéder à la vérification et à l'analyse des plans dans un cadre de gestion de risques.
- Rédiger des rapports suivant l'analyse des plans.
- Assurer la communication avec les entrepreneurs et les concepteurs.
- Faire le suivi des correctifs des points notés sur les plans.
- Participer activement aux processus, aux procédures et à l'implantation de divers projets dans le but de respecter les objectifs de la direction.
- Faire la vérification des informations disponibles fournies aux dossiers pour s'assurer de leur conformité avec la réglementation en vigueur.
- Répertorier les problèmes potentiels et récurrents sur les plans pouvant affecter l'industrie de la construction résidentielle.
- Effectuer toute autre tâche connexe au bon fonctionnement du département.

Profil recherché

- Le candidat recherché détient un diplôme d'études collégiales en techniques du bâtiment, génie civil, architecture ou un baccalauréat en architecture ou en génie de la construction. Il cumule un minimum de dix (10) années d'expérience dont cinq (5) dans des fonctions similaires dans le domaine de la construction résidentielle. Le candidat doit également être membre de l'Ordre des Technologistes du Québec (OTPQ), de l'Ordre des Ingénieurs du Québec (OIQ) ou de l'Ordre des Architectes du Québec (OAQ).
- Démontrer une excellente capacité d'analyse et de synthèse.
- Détenir de l'expérience en chantier de construction et détenir sa carte de sécurité sur les chantiers de construction. (ASP)
- Détenir de l'expérience en coordination avec les différentes disciplines : architecture, structure, mécanique (électrique, plomberie, gicleurs etc.)
- Maîtriser la lecture et l'annotation de plans.
- Maîtriser les codes de construction 2005 et 2010.
- Maîtriser les notions générales en conception de différents types de structure : bois, acier, béton etc.
- Posséder une bonne connaissance des normes et règlements applicables dans le domaine de la construction.
- Être honnête, intègre, faire preuve d'éthique et de rigueur.
- Être digne de confiance, fiable, autonome et responsable.
- Avoir la capacité de gérer la pression et avoir une bonne écoute.
- Posséder un excellent jugement.
- Être habilité à œuvrer dans un environnement où l'amélioration continue est une valeur importante.
- Maîtriser le français à l'écrit et à l'oral et posséder une connaissance fonctionnelle de l'anglais.
- Posséder une bonne connaissance de divers logiciels informatiques (Excel, Word et différentes bases de données).

Type d'emploi : Poste permanent à temps plein

Emplacement principal : 7171, rue Jean Talon Est, bureau 200, Montréal

Pour postuler : Si vous êtes la personne qualifiée et intéressée, veuillez faire parvenir une lettre de présentation et votre CV à rh@garantieqcr.com.

Nous vous remercions de votre intérêt. Nous communiquerons seulement avec les candidats retenus pour les autres étapes du processus de sélection.

NOTE : Le masculin utilisé n'est qu'à titre informatif afin de faciliter la lecture.